



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS DE PATRICIA MIRALLES,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DES ARMÉES
CHARGÉE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE LA MÉMOIRE

Paris, le 17 avril 2024

Discours à l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Mémorial du Quai Branly – Mardi 19 mars 2024

Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

- Seul le prononcé fait foi -

Messieurs les députés,

Madame la sénatrice, monsieur le sénateur,

Madame la maire de Paris,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le gouverneur militaire de Paris, général,

Monsieur le directeur de la mémoire, de la culture et des archives,

Madame la directrice générale de l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre,

Mesdames et messieurs les officiers généraux, officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnel civil des armées,

Mesdames et messieurs les présidents et représentants des associations du monde combattant,

Mesdames et messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et messieurs,

Parmi les journées nationales qui entretiennent la mémoire des conflits contemporains, le 19 mars tient une place singulière. Comme le 11 novembre, comme le 8 mai, il aurait dû marquer l'arrêt des hostilités.

Pour les centaines de milliers d'appelés et d'engagés qui s'étaient succédés sur les rives sud de la Méditerranée, dans les montagnes de Kabylie, dans les gorges des oueds, pour ceux qui s'y trouvaient encore, le 19 mars fut d'abord un soulagement, l'espoir que les balles cesseraient de siffler.

Ils formaient la 3^e génération du feu. Leurs aïeux, sous les drapeaux, s'étaient battus en 14 comme en 40, répondant à l'appel de la Nation comme on leur demanda à leur tour de le faire, dans une société que la nature et le sens de cette guerre divisaient en

profondeur.

Nous nous rappelons de ces jeunes gens, appelés du contingent, qui laissèrent derrière eux une épouse, un frère ou une mère. Ils avaient l'âge de commencer à travailler, d'obtenir leur diplôme universitaire, de prendre un logement. Ils voulaient vivre la jeunesse qu'ils s'étaient imaginée, mais ils n'en ont pas eu le temps, et c'est ainsi que, dans l'espérance collective d'une société promise aux progrès étourdissants des Trente Glorieuses, des destins individuels étaient suspendus.

Les voilà donc engagés à 20 ans, parfois plus, pour ceux qui avaient fait jouer le sursis. Le train pour Marseille, puis, au sortir de la cabine, la chaleur et le soleil, plus insistants qu'en France, la découverte du fort de Santa Cruz et d'Oran, ou de la blanche Alger.

De là, le début d'un voyage jusqu'à leurs casernes, aux quatre coins de l'Algérie, dans ces régions dont ils avaient appris le nom à l'école mais dont ils ne pensaient jamais fouler le sol. Puis, pendant 12, 18 mois ou davantage, ils apprennent la vie d'un soldat au front, faite de camaraderie, de patrouilles, de discussions sur l'avenir, de combats et de la fréquentation de la mort, invisible et pourtant si présente dans l'esprit de chacun.

Car elle frappait indistinctement ses victimes, civiles et militaires, et nous n'en oublions aucune aujourd'hui, comme nous n'oublions pas que ceux du contingent ont payé un lourd tribut à ce conflit. Il y a ceux qui sont morts au combat, et dont les corps ont été rapatriés dans l'ombre pour ne pas inquiéter l'opinion publique, dans des conditions trop souvent indignes des dangers auxquels ils avaient été exposés, des sacrifices qu'ils avaient consentis. Et puis ceux qui disparurent, comme engloutis par les montagnes ou ensevelis par le désert.

Alors, après le retour, après les sacrifices, après la mort des copains, les blessures reçues ou la mort infligée, vint pour ceux de 54 et de 62 un nouveau combat, celui de la reconnaissance. Ce qui est aujourd'hui une évidence, qu'ils avaient des droits sur nous, ne l'était pas à l'époque. Ce n'est que 12 ans plus tard qu'ils obtinrent le statut d'ancien combattant.

C'est aussi cela, la singularité du 19 mars : cette journée ne s'est pas imposée, elle a été conquise par ceux qui voulaient qu'une date vienne fixer l'hommage de la Nation, susciter le recueillement, honorer leurs morts et toutes les victimes.

Notre pays a mis 50 ans à la leur accorder. Cette journée est celle d'une génération toute entière, de ces 26 000 morts qui ont donné leur vie pour la France, de ces 1 750 000 appelés et engagés qui ont donné un morceau de leur jeunesse à la Nation.

Nous réunir aujourd'hui, à Paris, au Quai Branly, devant le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, comme devant chaque monument aux morts, c'est entendre les échos de ce 19 mars 1962, quand, l'encre des paraphes à peine sèche, le cessez-le-feu était proclamé des deux côtés de la Méditerranée.

Les accords d'Evian devaient mettre fin à des opérations dont la violence et l'apprêt désignaient une réalité incontestable, la guerre, qui ne fut reconnue comme telle que plusieurs décennies plus tard.

Nous réunir aujourd'hui, c'est aussi faire écho aux inquiétudes, à l'angoisse ou à l'amertume de ceux qui comprenaient qu'un cessez-le-feu ouvre toujours une transition, et que celle-ci prendrait fin en même temps que la vie telle qu'ils l'avaient connue jusqu'alors.

C'est l'écho de celles et ceux qui, en devant quitter la terre qui les avait vus naître, ont laissé derrière eux les paysages de leur enfance, les places où ils s'étaient rassemblés, les voisins qu'ils avaient connus. Ce qu'ils avaient cru pouvoir construire. Une vie en somme. Et parfois la vie tout court, car dans ce cessez-le-feu intermittent et fragile, la mort rôdait encore pour les militaires comme pour les civils.

C'est l'écho des cris des Harkis, que les représailles allaient lacérer ou, pour ceux qui réussirent à rejoindre la métropole, qui allaient faire l'expérience cuisante de l'injustice et de l'oubli.

Nous réunir le 19 mars, c'est aussi faire écho à ce que l'histoire de France du vingtième siècle, par ses déchirures, porte de profondément tragique en elle.

Nous ne célébrons aujourd'hui ni victoire ni défaite militaire. L'issue de la guerre d'Algérie n'a pas été réglée par les armes.

Aujourd'hui, une époque a passé et, avec elle, son lot de douleurs tues, de mémoires contrariées, d'antagonismes aiguisés. Nous avons désormais l'obligation de léguer à

notre jeunesse une mémoire apaisée qui ne reproduise pas les souffrances d'hier, ces souffrances qui, pendant trop longtemps, ont empêché les Français de tourner définitivement un chapitre de leur histoire.

Il nous revient de transmettre la mémoire de la guerre d'Algérie sans chercher à trancher dans son extrême complexité, en regardant les événements de l'histoire en face, avec honnêteté et sincérité.

Cela, je l'ai dit l'année dernière, le 19 mars, le 25 septembre et le 5 décembre. Trois hommages pour une seule guerre, trois dates qui nous rassemblent.

Je crois aux cérémonies qui honorent les morts et les vivants, et qui rassemblent la Nation. Des cérémonies qui soient des rites vivants, qui embarquent avec nous la jeunesse qui sera, un jour, à son tour dépositaire de notre mémoire.

C'est pourquoi je crois aux cérémonies qui se renouvellent, qui savent porter l'hommage de la Nation par des moyens nouveaux, dans des lieux différents, mais dont la puissance du symbole n'est pas moins importante. C'était le cas l'année dernière.

Cette régénération de nos cérémonies républicaines est, j'en suis convaincue, l'une des conditions qui nous permettra de continuer à progresser sur le chemin sur lequel s'est engagée la Nation, qui est celui de la réconciliation des mémoires, à laquelle chacun doit participer, avec lucidité et honnêteté face aux faits.

Ce chemin, long et difficile, mais nécessaire et salubre, est aussi celui qui nous conduit vers une cohésion nationale consolidée. Car en reconnaissant sans a priori que des mémoires plurielles puissent exister et s'exprimer, c'est la France que nous grandissons, et son destin que nous construisons.

Vive la République !

Vive la France !

Contacts media :

Cabinet de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées
sedacm.communication.fct@intradef.gouv.fr
01 42 19 30 25

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICO**

Centre media du ministère des Armées

60 boulevard du général Martial Varlin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15